

**Politique | Jacqueline Dubois, première députée du Sarladais**

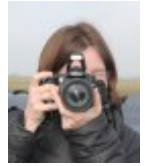
**Inconnue du grand public, Jacqueline Dubois, 60 ans, enseignante à la retraite, est devenue la première femme députée du Sarladais, la quatrième circonscription de la Dordogne détenue pendant quatre mandats par Germinal Peiro, président socialiste du Département. Ce dernier ne se représentait pas. Personnalité issue de la société civile qui n'a jamais exercé un mandat électif, la nouvelle députée a fait ses premiers pas à l'Assemblée nationale. Elle vient d'intégrer la commission des Affaires culturelles et de l'éducation. Jacqueline Dubois évoque les dossiers locaux et une méthodologie.**

Pour Jacqueline Dubois, la nouvelle députée (République en Marche) de la quatrième circonscription de la Dordogne, la rentrée à l'Assemblée nationale a été forcément chargée d'émotion. "Il a fallu s'y retrouver dans ses nombreux couloirs et labyrinthes, mais tout est mis en oeuvre pour que l'on puisse se mettre rapidement au travail au service de nos concitoyens assure la nouvelle élue, première femme à occuper cette fonction dans le Sarladais. Inconnue du grand public, n'ayant jamais exercé un seul mandat électif, Jacqueline Dubois est issue de la société civile. A 60 ans, elle est retraitée de l'éducation nationale. Originaire des Alpes Maritimes, elle est issue d'un milieu modeste ( père ouvrier,) elle est installée en Sarladais depuis une vingtaine d'année. Mariée, mère de deux grands enfants, elle a réalisé toute sa carrière au sein de l'Education nationale dont de nombreuses années en tant qu'enseignante spécialisée auprès des enfants du premier degré en situation de handicap, puis en charge de leur suivi de scolarisation. D'origine divers droite, son engagement en politique a débuté en 2013. "Tout a commencé un matin de 2013, quand j'ai entendu Denis Payre évoquer sa vision de la politique à la radio. Il disait qu'il fallait dépasser les clivages gauche-droite, impliquer la société civile, libérer les énergies productrices de richesses... Mon mari et moi avons décidé d'adhérer à Nous citoyens, le mouvement qu'il venait de créer, puis à Génération citoyens celui de Jean-Marie Cavada. Quand Macron a lancé En marche !, en avril 2016, on s'est dit : « Oh la la, il est en train de piquer toutes les idées des mouvements citoyens ! » Mais sa démission du gouvernement au cours de l'été 2016 a été pour moi une preuve de courage. En septembre, je créais le comité local de Sarlat, et lorsqu'il a lancé son appel aux femmes pour les législatives, au mois de janvier, je me suis décidée dans les 10 minutes. " Aujourd'hui, élue députée, mon ambition est de soutenir le projet du président de la République, ses réformes, tout en portant la parole de citoyens devant l'Assemblée nationale."

**Lutte contre l'échec scolaire**

Jacqueline Dubois, conformément à ses souhaits, vient d'intégrer la commission Affaires culturelles et éducation

de l'Assemblée nationale. Une de ses priorités, sera d'oeuvrer contre l'échec scolaire. Personnalité décrite comme sincère, elle souhaite faire de son inexpérience en politique, une vraie force. De nombreux dossiers locaux attendent la nouvelle députée sur cette circonscription, la plus grande du département : les sujets agricoles, celui du tourisme où l'enjeu pour le territoire est d'étaler la saison sur les mois d'hiver et de l'automne. "Un autre dossier me tient particulièrement à coeur, celui de la maternité de Sarlat. Il faut étudier toutes les solutions pour qu'elle soit maintenue. Les questions de mobilité et de transports, ainsi que le très haut débit sont de vraies enjeux pour ce territoire. " La nouvelle députée, qui vient de recruter deux attachés parlementaires dont une spécialiste de droit législatif, entend aussi appliquer sa méthode fondée sur le travail en équipe qui pourrait se résumer ainsi : explication sur le terrain des lois et des réformes votées à Paris, faire remonter les préoccupations locales et faire en sorte qu'elles s'intègrent dans une loi.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : Claude Hélène Yvard  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 05/07/2017*

*[Url de cet article](#)*